



CSA R SSA - DIALOGUE DE SOURD, APPELEZ LE SSA !

LE CSA RESEAU SSA S'EST TENU LE 25 JUIN 2025 SOUS LA PRESIDENCE DU MCSCH MARGERY. APRES LECTURE DES DECLARATIONS LIMINAIRES OU LA CFDT DEFENSE REVENDIQUE UNE NOUVELLE FOIS UNE MEILLEURE CONSIDERATION DES AGENTS DU SSA A LA HAUTEUR DE LEUR ENGAGEMENT EN TERMES D'AVANCEMENT, DE REMUNERATIONS, DE PRIMES. LE PRESIDENT A REPONDU QU'« IL NE GERE PAS, IL EMPLOIE ». PUIS LA REUNION A COMMENCE ALORS QUE DEHORS, UNE CEREMONIE ENTERINAIT LA FUSION DES 1^{ER} ET 2^{EME} CENTRES MEDICAUX DES ARMEES.

POINT TRANSFORMATION

Ravitaillement médical : après une présentation de la transformation en cours pour le ravitaillement médical, la **CFDT** Défense a souligné l'importance de ce service, indispensable au SSA. La **CFDT** redemande une nouvelle fois la mise en place du CTI pour les personnels civils. Elle a par ailleurs demandé à ce que les agents soient informés de l'évolution de cette transformation, formés correctement s'ils souhaitent continuer à travailler dans cette filière, et un accompagnement vers un nouveau poste pour celles et ceux qui ne voudront plus ou ne pourront plus continuer.

DIRECTION DE L'OFFRE DE SOIN DE SANTE MILITAIRE

Fin 2025, le Directeur Central décidera, suite à analyse, d'une direction de l'offre de soin de santé militaire pour une mise en œuvre en 2028. Cette direction entraînera une unification de la direction de la médecine des forces et la direction des hôpitaux des armées avec un impact encore inconnu sur l'organisationnel et l'humain.

La **CFDT** Défense est en attente particulièrement de ce point-là et de la cartographie des missions. Nous saluons la perspective de parcours professionnels pour les soignants civils sur les deux composantes mais nous appelons à ce que cela ne tende pas vers une rationalisation des effectifs. Ce à quoi le MCSCH Margery a répondu qu'il « *n'avait pas de contrat de rationalisation* »...

HSA ROBERT PICQUE

Dans le cadre de la transformation, l'hôpital Robert PICQUE passera, d'ici 2027, de 296 personnels dont 86 personnels civils à 106 personnels dont 26 personnels civils. Une Chargée d'Accompagnement Transformations a été recrutée, et un comité a été créé, chargé entre autres d'étudier l'impact des changements à venir sur l'organisation et les conditions de travail en lien avec un plan de prévention des RPS. La **CFDT** sera vigilante à ce qu'aucun agent ne reste sans solution de reclassement.

POLITIQUE RH

Contractuels :

- A la suite d'un rattachement de gestion sur un seul et unique payeur, les procédures de recrutement sont uniformisées. Un appel à une systématisation de la période d'essai a été demandée par l'administration pouvant aller de 6 mois à un an. La **CFDT** a souligné la longueur de la période d'essai. Même si cela engage le SSA, un personnel qui convient ne devrait pas attendre si longtemps.
- Sur le nombre de contractuels présents au sein du SSA, la **CFDT** s'inquiète sur le sujet : pourquoi ne pas embaucher de façon plus pérenne ? Nous rappelons que s'il y a des difficultés à recruter des fonctionnaires, il faut rendre le service plus attractif avec des conditions de travail et des

**SERVICE
DE SANTÉ
DES ARMÉES**



DÉFENSE

CSA R SSA - DIALOGUE DE SOURD, APPELEZ LE SSA !

salaires à la hauteur de l'engagement des agents.

HANDICAP

Un point sur le recrutement des personnels en situation de handicap a été fait. La **CFDT** demande une sensibilisation et une formation de l'ensemble du personnel, managers comme collègues travaillant avec un personnel en situation de handicap. Elle demande également l'accompagnement tout au long de la période de titularisation. Une note sur la mise en pratique concernant les personnes en situation de handicap est en cours de rédaction. La **CFDT** Défense espère que le plan handicap sera décliné dans celle-ci.

PARCOURS PRO DES SOIGNANTS

Une deuxième réunion sera programmée pour le groupe de travail parcours professionnels. La **CFDT** revendique un parcours de soins pour tous les soignants, avec une possibilité d'évolution sur des postes de direction, de cadres supérieurs voir même de direction des soins.

ENQUETE SRHC

Un retour sur l'enquête du SHRC sur la RH de proximité a été présenté. Seuls 777 agents ont répondu soit 25%. La **CFDT** signale que le silence des agents est un indicateur en soi qui démontre leur lassitude voire leur épuisement.

Un point a été fait sur l'insatisfaction des agents sur le soutien RH de proximité (74% d'insatisfaction sur les conseils des gestionnaires RH). La **CFDT** a demandé quelle était l'action mise en place à la suite de ce retour. L'administration a depuis 2024 engagé une série de formations via divers niveaux : par e-learning, puis en présentiel, et le SSA a également mis en œuvre une série de formations internes qu'elle renouvellera

en début et à l'automne de chaque année.

Pour la **CFDT** ce questionnaire n'est pas si positif que cela, nous espérons qu'une réflexion sera menée et que soit pris en compte le silence assourdissant des agents.

ACTUALITE RH

Soutien RH de proximité des PC

- Un premier retour a été fait sur la réinternalisation de la RH au sein du SSA, composante DMF. La formation des RH de proximité est un point important auquel le SSA s'attache, d'autant plus à la suite du retour de l'enquête sur la RH de proximité.
- Pour les années à venir le SSA réfléchit à décliné la même procédure pour ses autres composantes avec selon les retours à venir, un contact direct CERH PC – agents ou CERH PC – RRH – agent.

TEMPS DE TRAVAIL

Sur le travail en 12 h, la **CFDT** rappelle que rien n'est écrit dans le projet d'avenant à l'accord RTT qui imposerait le travail en 12h. Cela doit être ponctuel, sur volontariat et non pas permanent. Le travail en 12h ne doit pas être mis en place pour pallier un manque de personnels !

Pour les indemnités de travail normal de nuit, un paramétrage d'Alliance est en cours de déploiement pour un nombre restreint de personnels avec une régularisation pour l'ensemble des agents si tout fonctionne. Date de fin inconnue.

Pour le paiement des indemnités de travail normal les dimanches et jours fériés, une régularisation devrait intervenir sur la paye d'août pour 2024 et pour mars à juillet 2025. Pour les mois de

SERVICE
DE SANTÉ
DES ARMÉES



DÉFENSE

CSA R SSA - DIALOGUE DE SOURD, APPELEZ LE SSA !

janvier et février 2025 les indemnités sont à saisir sur SAFIA avec un délai non communiqué.

La **CFDT** trouve inadmissible que les personnels doivent attendre un an pour être régularisés. Les agents SSA sont toujours en attente de tout, comme par exemple l'avancement.

A ce sujet la **CFDT** a rappelé que des agents sont partis à la retraite sans bénéficier des avancements : inadmissible quand on compare à d'autres qui sont déjà sur l'avancement 2026 ! La **CFDT** demande à ce que tous les agents SSA, et d'autant plus les paramédicaux, soient traités de manière équitable, comme les autres personnels du MINARM ! Une demande d'avancement triennale a été faite par l'administration.

Pour la catégorie active, si les agents souhaitent aller au-delà de la limite

d'âge de 62 ans, ils doivent demander une dérogation, accordée après étude, s'ils sont aptes, et si l'établissement a besoin d'eux. Une note est en cours d'écriture sur ce sujet.

Sur la gestion du temps et des absences (GTA) un SI interministériel est en test. En attendant le renouvellement des marchés de GAETAN a été demandé pour 2 ans pour ceux qui en bénéficient. Les autres attendront...

CAMPAGNE RH -

Primes : un point sur les primes a été fait. La **CFDT** a demandé si une Indemnité Temporaire de Mobilité (ITM) pouvait être mise en place pour les paramédicaux, ce à quoi l'administration a répondu que c'était uniquement « de poste de la fonction publique d'état vers un autre poste de la fonction publique d'état » et que ce serait compliqué de mettre cela en place.

La **CFDT** a parlé reconnaissance, conditions de travail et rémunérations. L'administration a répondu feuille de route, transformations et mise en ordre de marche, renvoyant à l'interministériel toutes demandes concernant les rémunérations des agents. Vos élus **CFDT** ont également une feuille de route et resteront mobilisés pour maintenir et répéter aux oreilles de l'administration les revendications.

Paris, le 8 juillet 2025 ●

SERVICE
DE SANTÉ
DES ARMÉES